

Ha

**MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES
A L'OCCASION DE LA CONFERENCE "MED 21" SUR
LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MEDITERRANEE**

TUNIS, LE 1er NOVEMBRE 1994

**Monsieur le Premier Ministre,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

**Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer mes regrets
de ne pouvoir être parmi vous, aujourd'hui, à Tunis, pour participer
à cette importante manifestation.**

Permettez-moi, aussi, de saisir cette occasion pour remercier très sincèrement les autorités tunisiennes des efforts qu'elles font pour la réussite de cette Conférence.

La Tunisie joue un rôle majeur dans les efforts de la Communauté internationale pour la protection de l'environnement.

Je voudrais dire ici ma reconnaissance au Président Ben Ali pour avoir lancé l'idée de cette Conférence, dès juin 1993, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

La Tunisie a accueilli les réunions préparatoires de cette Conférence. Et je suis heureux que ce soit sur son sol que se déroule cet événement qui incarne si bien l'action des Etats méditerranéens en faveur de l'environnement et du développement.

En effet, la Conférence qui s'ouvre aujourd'hui se situe dans le droit fil des engagements pris à Rio, en 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le

développement. Elle est une incarnation des dispositions énoncées par l'Agenda 21. Et elle ouvre une page nouvelle dans le processus de codification de la notion de développement durable.

Cette Conférence s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de ce que nous pouvons désormais appeler "un nouveau droit international de l'environnement et du développement".

Par cette Conférence, les pays du bassin méditerranéen vont affirmer leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale et multilatérale. En cela, vous êtes fidèles aux exigences du Plan d'Action pour la Méditerranée, adopté à Barcelone, dès 1975.

Chacun sait aujourd'hui que la protection de l'environnement doit se comprendre dans une perspective globale, et qu'elle est l'un des piliers de l'action de la Communauté mondiale en faveur du développement durable.

J'ai eu moi-même l'occasion de souligner, dans l'"Agenda pour le développement" que je viens de soumettre à la réflexion de l'Assemblée générale, combien la paix, l'économie, l'environnement, la justice sociale et la démocratie sont les piliers de toute politique internationale en faveur du développement.

C'est cette interdépendance et cet effort général de mobilisation dont je retrouve l'esprit dans la Conférence qui s'ouvre ici, à Tunis.

Je voudrais également vous féliciter de mettre en avant la nécessité de mobiliser tous les acteurs de la lutte pour le développement durable en Méditerranée, non seulement les Etats, les organisations internationales, universelles et régionales, mais aussi les organisations non gouvernementales.

Pour ma part, je peux vous assurer que l'ONU, notamment à travers l'action du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ne ménagera pas ses efforts.

La Méditerranée est un espace culturel à la fois riche et complexe, à la fois harmonieux et conflictuel. Mais, au-delà des aléas de l'Histoire, il est le lieu privilégié du dialogue des cultures. Car le monde méditerranéen a toujours réussi à surmonter ses contradictions et à s'enrichir de ses différences.

Je suis donc certain que votre Conférence connaîtra le meilleur succès. C'est le voeu que je veux formuler à l'occasion de cette Cérémonie d'ouverture.

Soyez assurés de l'intérêt avec lequel je prendrai connaissance des résultats de vos travaux.

* * * * *